

P R O V I N C E D E Q U É B E C

MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Sayabec tenue le lundi 6 mai 2013, à 20 h au Centre communautaire de Sayabec, 6, rue Keable à Sayabec et à laquelle sont présents, la mairesse, madame Danielle Marcoux et les conseillers suivants :

Sont présents :
Madame Marielle Roy,
Monsieur Lorenzo Ouellet,
Monsieur Jocelyn Caron,
Monsieur Jean-Guy Chouinard,
Madame Solange Tremblay.

Est absent :
Monsieur René-Jacques Gallant.

Tous formants quorum sous la présidence de la mairesse Madame Danielle Marcoux. Messieurs Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, ainsi que Jean-Marie Plourde, directeur des travaux publics, sont aussi présents.

Résolution 2013-05-193

Ordre du jour

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'accepter l'ordre du jour tel que reçu.

P R O V I N C E D E Q U É B E C

MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

Réunion ordinaire 6 mai 2013 Ordre du jour

1. Ouverture par la prière;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Lecture et adoption du procès-verbal d'avril 2013;
4. Comptes à accepter;
5. Office municipal d'habitation :
 1. États financiers;
6. Demandes d'appui :
 1. Société Alzheimer B.S.L. MRC Matapédia – Marche de la mémoire;
 2. Fondation Action-Santé - Marche familiale;
 3. Consultations sur les aires protégées au Bas-Saint-Laurent 2013;
 4. Véloroute Desjardins de La Matapédia – Demande de financement;

7. Appel d'offres – Contrat d'enlèvement de la neige;
8. Dépôt de correspondance :
 1. MAMROT – Financement permanent des règlements d'emprunt;
 2. Rapport sur la qualité de l'eau potable – Premier trimestre de l'année 2013;
 3. Fête nationale du Québec – Aide financière;
9. Axe à double vocation;
10. Règlements :
 1. Règlement 2013-04 – Adoption du règlement;
 2. Règlement 2013-05 – Adoption du règlement;
 3. Règlement 2013-03 – Acceptation du règlement d'emprunt;
11. Lignage de rues;
12. SER de la Métis inc. – Plan annuel d'intervention sur les terres publiques intramunicipales;
13. Monsieur Michel Ouellet, photographe – Demande d'information;
14. Fourniture d'enseignes – Appel d'offres;
15. Projet de garderie à 31 places;
16. Motion de félicitations :
 1. Salon des Mots de La Matapédia;
 2. 3^e Salon des Mots;
17. Fédération québécoise des municipalités – Prix Jean-Marie-Moreau;
18. Invitations :
 1. Fédération québécoise des municipalités – Conférence WEB;
 2. Hydro-Québec – Rencontre d'information;
 3. UPA et OBVMR – Projet de gestion intégrée de l'eau en milieu agricole;
 4. SADC de La Matapédia – Conférence de madame Chantal Petitclerc;
 5. La Fondation Richard Adams – Soirée;
 6. OBVMR – Assemblée générale annuelle;
 7. Association touristique régionale de la Gaspésie – Assemblée générale annuelle;
 8. MRC – Rencontre sur la limite des hautes eaux;
 9. Chambre de commerce – Assemblée générale annuelle;
19. Employés :
 1. Calendrier des vacances;
 2. Date de début d'emploi : Préposé à l'entretien des parcs;
 3. Date de début d'emploi : Journaliers saisonniers;
 4. Prolongation poste de secrétaire;
20. Appel d'offres - Pose d'asphalte;
21. MRC de La Matapédia :
 1. Loi sur la biomasse forestière;
 2. Règlement numéro 2012-14;
 3. Plan général d'aménagement forestier (PGAF) des terres publiques intramunicipales (TPI);

22. Calendrier des réunions du Conseil municipal - Corrections;
23. Situation financière :
 1. État de la situation financière;
 2. Activités de fonctionnement à des fins fiscales;
24. Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche :
 1. GéoRallye Terres et Rivières Durables de la Matapédia;
25. Achat du terrain de monsieur Jocelyn Chouinard;
26. Ministère des Transports – Programme d’aide à l’entretien du réseau routier local;
27. Recyc-Québec;
28. BPR – Alimentation en eau potable;
29. Biomasse;
30. Centre sportif - Restaurant;
31. Parc Au Tournant de la Rivière;
32. Fête au Village – Spectacle Les Vikings;
33. Planification du travail du service des travaux publics;
34. Politique familiale municipale et Municipalité amie des aînés;
35. Achat de bancs pour les parcs;
36. Feux extérieurs;
37. Uniboard Canada;
38. Maison des Jeunes – Skate-parc;
39. Taxes d’accise 2010-2013;
40. Programme d’infrastructures Québec-Municipalités – 5.1 Projets d’infrastructures à vocation municipale ou communautaire;
41. Affaires nouvelles :
 1. Relancer le service de génie de la MRC de La Matapédia pour le débarcadère du parc;
 2. _____;
 3. _____;
42. Période de questions;
43. Ajournement 13 mai 2013, 20 h.

Résolution 2013-05-194

Procès verbal

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d’adopter le procès-verbal d’avril 2013 transmis trois jours à l’avance aux élus municipaux.

Résolution 2013-05-195**Comptes à accepter**

Proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec que les comptes du mois de mars 2013 sont acceptés par les membres du conseil municipal au montant de 38 405.80 \$, les crédits étant disponibles au budget.

NOM DES COMPTES	MONTANTS
AIDE-MÉMOIRE APPQ	320.78 \$
CASSE-CROÛTE DORIS	139.75 \$
ALYSON DESIGN & MULTIMÉDIA ENR.	500.00 \$
ANNUAIRE DES SUBVENTIONS AU QUÉBEC	80.43 \$
ASSOCIATION DES TRAVAILLEURS	80.00 \$
ASSOCIATION TOURISTIQUE RÉGIONALE	625.69 \$
ASTRAL MÉDIA RADIO INC.	969.63 \$
ATELIER DE SOUDURE M. POIRIER	125.67 \$
AU GENTIL MUGUET	78.18 \$
BIO VALLÉE	761.13 \$
BUANDERIE NETTOYEUR DE L'EST	115.56 \$
CAIN LAMARRE CASGRAIN WELLS, AVOCATS	289.94 \$
CARQUEST AMQUI	44.75
CENTRE BUREAUTIQUE	77.27
CHAMBRE DE COMMERCE	147.93 \$
CHUBB EDWARDS	995.69 \$
CLÉROBEC	95.11 \$
CORPORATION SUN MÉDIA	948.54 \$
COUTURIER JONATHAN	125.00 \$
DECARTECQ INC.	456.45 \$
DOMPIERRE GILBERT	900.00 \$
ÉLECTRO (1983) INC.	319.53 \$
ÉPICERIE RAYMOND BERGER	14.82 \$
ÉQUIPEMENT SIGMA INC.	45.16 \$
ÉTHIER AVOCATS INC.	301.39 \$
FAMILI-PRIX AUBERT LEVESQUE	22.79 \$
FERME TURBEC ENR.	75.00 \$
FONDATION CANADIENNE DU REIN	25.00 \$
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	18.00 \$
HALLÉ MARIE	35.15 \$
JOURNAL DU BRICK À BRACK INC.	344.93 \$
LAMARRE GAZ INDUSTRIEL	61.52 \$
LA VALLÉE DE LA FRAMBOISE	180.05 \$
ACCENT	674.90 \$
LES FLEURONS DU QUÉBEC	390.92 \$
LES ARTS ET LA VILLE	350.00 \$
LES PRODUCTIONS MICHEL COUTU	1 075.01 \$
MATICSOLUTIONS ENR.	2 743.17 \$
MUNICIPALITÉ DE SAYABEC	141.58 \$
NBP INTERNATIONAL	2 278.80 \$
PARC RÉGIONALE DE VAL-D'IRÈNE	619.00 \$
PAUSE CAFÉ MAT INC.	18.95 \$
PELLETIER ANTOINE	100.04 \$
PORTES DE GARAGE	471.83 \$
PRAXAIR	24.41 \$
GENERAL CHEMICAL PERFORMANCE	7 593.66 \$
PRODUCTIONS QUÉBEC MULTIMÉDIA INC.	86.06 \$
PRODUITS SANITAIRES UNIQUE INC.	776.48 \$
PROTECTION GARVEZ INC.	114.98 \$

PURIBEC INC. (KINETICO)	132.30 \$
PUROLATOR COURRIER LTD.	58.25 \$
RENO-VALLÉE INC.	62.60 \$
RICHARD POIRIER ET FRÈRES	646.16 \$
SÉCURITÉ BERGER	236.79 \$
SONIC	4 135.08 \$
SUPÉRIEUR PROPANE	501.51 \$
SUPERMARCHÉ BERGER INC.	186.80 \$
TÉLÉVISION MBS (V-CFTF)	1 358.75 \$
TÉLÉCOMMUNICATIONS DE L'EST	142.85 \$
TÉLÉVISION COMMUNAUTAIRE DE LA VALLÉE	50.00 \$
MÉDIA TRANSCONTINENTAL S.E.N.C.	467.95 \$
VIGNEAULT ET VIENS	280.52 \$
VILLE D'AMQUI	2 287.50 \$
VITALITÉ ÉCONOMIQUE	339.18 \$
WOLSELEY CANADA INC.	488.93 \$
YMCA QUÉBEC	250.00 \$
TOTAL	38 405.80 \$

38. Ce point a été traité après les comptes du mois. Une représentante de la Maison des Jeunes a fait la lecture de la lettre adressée aux membres du Conseil municipal. Madame Marcoux a mentionné aux jeunes présents que le Conseil va analyser leur demande.

5.1 Monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, dépose les états financiers de l'Office municipal d'habitation de Sayabec au 31 décembre 2012.

Résolution 2013-05-196 **Demande d'appui – Société Alzheimer B.S.L. MRC Matapédia – Marche de la mémoire**

Proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'accorder un montant de 50 \$ à la Société Alzheimer B.S.L. MRC Matapédia pour la marche de la mémoire.

Résolution 2013-05-197 **Demande d'appui – Fondation Action-Santé – Marche familiale**

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'appuyer la Fondation Action-Santé dans leur activité de marche familiale pour le service d'hémo-oncologie du CSSS de la Matapédia en accordant un montant de 200 \$.

Résolution 2013-05-198 **Consultation sur les aires protégées au Bas-Saint-Laurent 2013**

CONSIDÉRANT Que l'ensemble des industriels de sciage du Bas St-Laurent sont de petites et moyennes entreprises « régionales »;

- CONSIDÉRANT** Que l'ensemble des scieries de première transformation du Bas St-Laurent sont indépendantes, c'est-à-dire non intégrées à une papetière;
- CONSIDÉRANT** Que les principales usines de première transformation de bois SEPM de la région du Bas St-Laurent fonctionnent à peine à 50 % de leur capacité, soit l'équivalent d'une année complète sur une faction;
- CONSIDÉRANT** Que les usines de première transformation SEPM du Bas St-Laurent sont parmi celles qui ont le plus faible ratio d'utilisation de leur capacité de transformation, et ce, à l'échelle de la province;
- CONSIDÉRANT** Que les usines de première transformation de bois SEPM de la région sont en compétition avec les scieries du Nouveau-Brunswick pour l'achat de bois de la forêt privée, puisque ces dernières sont exemptées, entre autres, du système de prélèvement des taxes à l'exportation (Accord sur le bois d'œuvre résineux Canada/États-Unis septembre 2006);
- CONSIDÉRANT** Que l'ensemble des industriels de sciage du Bas St-Laurent assument des coûts de production plus élevés qu'ailleurs en province dû au niveau d'approvisionnement disponible en forêt publique et aux baisses majeures dans les attributions de matière ligneuse des dernières années;
- CONSIDÉRANT** Qu'il est inadmissible pour l'économie de la région de faire les frais de certaines autres régions (Montérégie, Estrie, Centre du Québec et Chaudière-Appalaches) par une implantation d'aires protégées axée sur le Bas St-Laurent;
- CONSIDÉRANT** Qu'il est inadmissible régionalement de concentrer l'implantation d'aires protégées au Bas St-Laurent uniquement dans les forêts publiques, et ce, sous le prétexte que c'est une nécessité pour obtenir la certification FSC;
- CONSIDÉRANT** Qu'il y a au Bas St-Laurent, une grande forêt privée de 60 000 ha, appartenant à l'État québécois et possédant une certification FSC avec seulement 1 % d'aire protégée;
- CONSIDÉRANT** Que le projet d'aires protégées va entraîner des baisses d'approvisionnement d'au moins 41 000 m³ régionalement et que celles-ci s'additionnent au 75 700 m³ réduit de l'approvisionnement des industriels du Bas St-Laurent découlant du transfert des CAAF vers les garanties d'approvisionnement ;
- CONSIDÉRANT** Que les enjeux liés à l'aménagement écosystémique vont entraîner des baisses d'approvisionnement supplémentaires significatives;

CONSIDÉRANT Que ces baisses d’approvisionnement vont entraîner une diminution du nombre de semaines travaillées qui, combinée à la nouvelle réglementation sur l’assurance-emploi, va affecter considérablement la rétention des travailleurs au sein de l’industrie;

CONSIDÉRANT Que l’activité forestière représente pour notre région l’un des plus importants leviers économiques et qu’elle constitue le seul outil de développement de plusieurs communautés rurales;

CONSIDÉRANT Que la région s’est engagée à soutenir l’industrie forestière afin qu’elle demeure compétitive, et ce, dans un contexte de crise forestière et/ou de reprise;

CONSIDÉRANT Que la région du Bas St-Laurent a le devoir primaire de créer et/ou maintenir un environnement d’affaire contribuant à la stabilité et à la compétitivité de l’industrie de première transformation du bois;

CONSIDÉRANT Que la stabilité et la compétitivité de l’industrie de première transformation du bois passent par le maintien et/ou la consolidation des approvisionnements en matière ligneuse.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec :

Attendre les fruits de la sylviculture des 30 dernières années qui entraineront des hausses de possibilité de récolte, et ce, avant de soustraire des territoires et des ressources à toute forme d’exploitation industrielle.

Aménager de façon écosystémique les superficies forestières à l’intérieur des zones d’intérêts.

De procéder à une implantation graduelle des aires protégées au Bas St-Laurent, et ce, au fur et à mesure que l’usufruit des investissements sylvicoles passés et futurs permettront à la fois, un accroissement de la possibilité forestière et une consolidation des approvisionnements de bois garantis aux industriels.

D’établir un calendrier d’implantation, des aires protégées au Bas St-Laurent avec l’engagement de ne pas réduire l’approvisionnement en bois garantis dévolus aux industriels de première transformation.

6.4 Ce point est reporté à la réunion d’ajournement du 13 mai 2013.

Résolution 2013-05-199 **Appel d’offres – Contrat d’enlèvement de la neige**

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d’autoriser monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, à aller en appel d’offres pour le contrat d’enlèvement de la neige pour une période de 3 ans.

DÉPÔT DE CORRESPONDANCE

- 8.1 Le ministère des Affaires municipales, des Régions et Occupation du territoire avise la municipalité qu'il n'est pas nécessaire d'attendre la fin des travaux ou la livraison d'un bien pour effectuer une réservation auprès du Ministère des Finances et de l'Économie relativement à un financement permanent.
- 8.2 Le rapport sur la qualité de l'eau potable pour le premier trimestre de l'année 2013 est déposé aux conseillers municipaux.
- 8.3 Le jury régional de sélection des projets locaux de la Fête nationale du Québec 2013 a retenu le projet de la municipalité et a recommandé au Mouvement national des Québécoises et Québécois de verser un montant de 800 \$ dans le cadre du programme d'assistance financière aux manifestations locales.
-
-

Résolution 2013-05-200 Réseau routier – Axe à double vocation

ATTENDU QUE La demande d'aide supplémentaire pour l'entretien des chemins à double vocation est renouvelable annuellement;

ATTENDU QUE Les critères du programme d'aide supplémentaire pour l'entretien de ces chemins sont respectés;

ATTENDU QUE Le ministère des Ressources naturelles et les transporteurs ont déjà fourni, à la demande de la municipalité de Sayabec, l'information appropriée concernant le type et le volume de la ressource transportée ainsi que le nombre de camions annuels qui empruntent la ou les route(s) locale(s) 1 ou 2 à compenser;

ATTENDU QUE La présente résolution doit être accompagnée d'un plan municipal montrant les chemins empruntés par les transporteurs dans le cas d'une nouvelle demande de compensation;

ATTENDU QUE L'information incluse dans le tableau ci-dessous représente la situation du transport lourd de l'année en cours.

Nom des chemins sollicités	Volume (m³)	Ressource transportée	Nombre de camions chargés /année
Route Pouliot	44 450	Feuillus durs	1270
Route Pouliot		Fibres de bois (Uniboard)	23 843

Pour ces motifs, sur une proposition de Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec de demander au ministère des Transports une compensation pour l'entretien du ou des chemins à double vocation ci-dessus mentionné (s) et ce, sur une longueur totale de 1,49 km.

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

**ADOPTION DU RÈGLEMENT
NUMÉRO 2013-04 MODIFIANT LE
PLAN D'URBANISME (RÈGLEMENT
NUMÉRO 2005-02)**

ATTENDU Que la Municipalité de Sayabec est régie par le Code municipal et la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU Que le plan d'urbanisme de la Municipalité de Sayabec (règlement numéro 2005-02) a été adopté le 7 mars 2005 et est entré en vigueur le 19 mai 2005 conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU Que le conseil de la Municipalité de Sayabec désire autoriser l'implantation d'une caserne de pompier à l'intérieur d'une affectation résidentielle de faible densité.

ATTENDU Qu'un avis de motion relatif à l'adoption du présent règlement a été donné lors de la séance du conseil tenue le 4 mars 2013.

En conséquence, il est proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'adopter le règlement numéro 2013-04 annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À SAYABEC, CE 6 MAI 2013

Danielle Marcoux, mairesse

Francis Ouellet, directeur général et
secrétaire-trésorier

RÈGLEMENT NUMÉRO 2013-04 MODIFIANT

LE PLAN D'URBANISME DE LA MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

(RÈGLEMENT NUMÉRO 2005-02)

Article 1 Le paragraphe d) de l'article 3.2.6 du *plan d'urbanisme (règlement n° 2005-02)* est modifié par l'insertion, après « service communautaire et service professionnel. » de « protection contre l'incendie et activités connexes (poste d'incendie). ».

Article 2 Le présent règlement entre en vigueur selon les dispositions de la Loi.

ADOPTÉ À SAYABEC, CE 6 MAI 2013

Danielle Marcoux, mairesse

Francis Ouellet, directeur général et
secrétaire-trésorier

Résolution 2013-05-202 Règlement 2013-05–Adoption du règlement

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

**ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO
2013-05 MODIFIANT LE RÈGLEMENT
DE ZONAGE NUMÉRO 2005-04**

ATTENDU Que la Municipalité de Sayabec est régie par le Code municipal et la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU Que le règlement de zonage de la Municipalité de Sayabec numéro 2005-04 a été adopté le 7 mars 2005 et est entré en vigueur le 19 mai 2005 conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU Que le conseil de la Municipalité de Sayabec doit modifier une disposition concernant la couleur et certaines caractéristiques des éoliennes à des fins de concordance au schéma d'aménagement révisé de la MRC de La Matapédia et qu'il désire autoriser l'implantation d'une caserne de pompier à l'intérieur de la zone 72 Ha;

ATTENDU Qu'aucune demande visant à assujettir l'adoption du règlement à l'approbation des personnes habiles à voter n'a été reçue;

ATTENDU Qu'un avis de motion relatif à l'adoption du présent règlement a été donné lors de la séance du conseil tenue le 4 mars 2013.

En conséquence, il est proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'adopter le règlement numéro 2013-05 annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À SAYABEC, CE 6 MAI 2013

Danielle Marcoux, mairesse

Francis Ouellet, directeur général et
secrétaire-trésorier

**RÈGLEMENT NUMÉRO 2013-05 MODIFIANT LE RÈGLEMENT
DE ZONAGE NUMÉRO 2005-04 DE LA MUNICIPALITÉ DE
SAYABEC**

Article 1 **La troisième grille des spécifications du tableau 5.1 du règlement de zonage numéro 2005-04 est modifiée par :**

- 1^o l'insertion, après le nombre « 10 » dans la case située à l'intersection de la ligne *USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS* et de la colonne de la zone 72 Ha, de « - 20 » ;
- 2^o l'insertion, après « *Note 12B : usage 6541 (garderie – pré-maternelle, moins de 50% de poupons) et usage 6543 (pouponnière ou garderie de nuit)* », de : « *Note 20 : usage 6722 (protection contre l'incendie et activités connexes (poste d'incendie)).* ».

Article 2 **L'article 13.24.6 de ce règlement est remplacé par le suivant :**

« 13.24.6 Dispositions régissant l'apparence, la forme, la couleur et les matériaux de construction des éoliennes commerciales

Toutes les composantes d'une éolienne commerciale doivent être de couleur blanche. La couleur « blanc cassé » très pâle (blanc légèrement coloré d'une autre teinte crème ou grise) est possible afin d'optimiser l'intégration des éoliennes dans le paysage. À la base de la tour, il est possible de peindre un dégradé de couleur verte afin de mieux intégrer l'éolienne au milieu environnant.

La tour autoportante de l'éolienne est fabriquée d'acier ou de béton préfabriqué. Elle est de forme longiligne et tubulaire. Elle peut présenter une faible conicité vers le haut. La paroi de l'éolienne doit être construite de manière à empêcher toute possibilité à une personne de s'y agripper et d'y monter.

À l'intérieur d'un parc éolien, les éoliennes devront être semblables et le sens de rotation des pales devra être identique. ».

Article 3 **Le présent règlement entre en vigueur selon les dispositions de la Loi.**

ADOPTÉ À SAYABEC, CE 6 MAI 2013

Danielle Marcoux, mairesse

Francis Ouellet, directeur général et
secrétaire-trésorier

-
-
- 10.3 Le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire a transmis une lettre à la Municipalité pour l'informer que le règlement d'emprunt 2013-03, au montant de 421 000 \$, a été approuvé.
11. Ce point sera discuté lors de la réunion d'ajournement du 13 mai 2013.
-
-

Résolution 2013-05-203 **SER de la Métis inc. – Plan annuel d'intervention sur les terres publiques intramunicipales**

Proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec de confirmer l'approbation du plan annuel d'intervention sur les terres publiques intramunicipales du territoire de Sayabec par la Société d'Exploitation des Ressources de la Métis en 2013. Ce plan a été présenté aux membres du Conseil municipal le 29 avril dernier par messieurs Joël Guimont, directeur général et Louis Brunet, ingénieur forestier.

Résolution 2013-05-204 **Monsieur Michel Ouellet, photographe – Demande d'information**

Proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, à transmettre des informations à monsieur Michel Ouellet, photographe, afin de le guider dans son travail de photographe dans la région de Sayabec. Ce travail sera réalisé au cours du mois d'août 2013.

Résolution 2013-05-205 **Fourniture d'enseignes – Appel d'offres**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'accepter l'offre de fourniture d'enseignes de l'entreprise Gagnon Image au montant de 18 390.25 \$, taxes incluses. Quatre (4) enseignes seront fournies dont deux (2) aux entrées est et ouest du village, une (1) à la Gare patrimoniale et l'autre au Centre communautaire en ajoutant l'option aluminium à 1 800 \$ plus taxes.

Ce contrat fait suite à un appel d'offres par invitation où les entreprises suivantes ont été invitées à faire une offre du 4 avril au 25 avril 2013. Lettrage Allard, Louise Beaupré, Enseignes Bélanger, Enseignes BSL et Gagnon Image.

-
-
15. Monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, fait le point sur le projet de garderie de 31 places dans la municipalité de Sayabec.
-
-

Résolution 2013-05-206**Motion de félicitations – Salon des Mots**

Proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'offrir leurs plus sincères félicitations au Salon des Mots pour son 3^e Salon qui a connu un franc succès les 19, 20 et 21 avril 2013 au Centre communautaire de Sayabec.

16.2 Le Comité Culture et Concertation de Sayabec ainsi que la Bibliothèque municipale Quilit de Sayabec, tiennent à remercier la Municipalité de Sayabec pour sa collaboration au 3^e Salon des Mots de la Matapédia à Sayabec. Ce Salon se tenait au Centre communautaire les 19, 20 et 21 avril 2013. Une 4^e édition est envisagée pour 2014.

17. Ce point est reporté à la rencontre du 13 mai 2013.

Résolution 2013-05-207**Invitation – Fédération québécoise des municipalités – Conférence WEB**

Proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser mesdames Solange Tremblay et Marielle Roy, conseillères, Sonia Fallu, secrétaire-trésorière adjointe ainsi que monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, à assister à une rencontre qui se tiendra sur le WEB le 15 mai 2013 de 10 h 30 à 12 h par la Fédération québécoise des municipalités concernant le règlement sur la somme payable par les municipalités pour les services de la Sûreté du Québec.

Résolution 2013-05-208**Invitation – Hydro Québec**

Proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser Madame Danielle Marcoux, mairesse ainsi que Monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, à assister à une rencontre d'information d'Hydro-Québec concernant les demandes de raccordement, de prolongement, d'éclairage de voie publique, la maîtrise de la végétation et les mesures d'urgence lors de pannes d'électricité. Cette rencontre se tiendra le 14 mai 2013, de 13 h 30 à 17 h au Riôtel de Matane.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur à la municipalité de Sayabec.

18.3 Monsieur Jean-Guy Chouinard a assisté à cette rencontre. Il a été présenté les résultats des échantillons d'eau dans différentes rivières de la Matapédia. Ils sont à la recherche de subventions pour identifier des aides pour l'aménagement des rives de la rivière Sayabec au niveau du Parc au Tournant-de-la-Rivière.

Résolution 2013-05-209

SADC de La Matapédia – Conférence de madame Chantal Petitclerc

Proposé par Monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser madame Marielle Roy, conseillère, à assister à une conférence sur la détermination, l'attitude et la passion donnée par madame Chantal Petitclerc mercredi le 8 mai 2013 à 19 h 30 à la salle communautaire d'Amqui. Le coût de cette conférence est de 20 \$ par personne.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur à la municipalité de Sayabec.

Résolution 2013-05-210

La Fondation Richard Adams - Soirée

Proposé par Monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser madame Danielle Marcoux, mairesse, à assister à une soirée bénéfique de la Fondation Richard Adams qui se tiendra samedi le 6 juillet 2013 à compter de 17 h 30 à la polyvalente Forimont de Causapscal. Monsieur Patrice L'Écuyer, parrain de la rivière Matapédia, sera présent. Le coût est de 60 \$ par personne, taxes incluses.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur à la municipalité de Sayabec.

18.6 Les membres du Conseil municipal sont informés qu'il y aura une assemblée générale annuelle de l'OBVMR qui se tiendra à l'auditorium du Centre de foresterie de Causapscal, mercredi le 15 mai 2013 à 19 h.

18.7 Les membres du Conseil municipal sont informés qu'il y aura une assemblée générale annuelle de l'Association touristique régionale de la Gaspésie qui se tiendra au Parc national de Miguasha à Nouvelle, mardi le 28 mai 2013 à 13 h.

Résolution 2013-05-211

MRC de La Matapédia – Rencontre sur la limite des hautes eaux

Proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, à assister à une rencontre portant sur la limite des hautes eaux qui se tiendra vendredi, le 10 mai 2013 à 13 h 30 à la MRC de La Matapédia.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur à la municipalité de Sayabec.

Résolution 2013-05-212 **Chambre de commerce – Assemblée générale annuelle**

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser madame Danielle Marcoux, mairesse ainsi que monsieur Jocelyn Caron, conseiller, à assister à l'assemblée générale annuelle de la Chambre de commerce de la MRC de La Matapédia qui se tiendra le mercredi 22 mai 2013 à la salle du conseil de l'Hôtel-de-Ville de Causapscal à compter de 19 h.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur à la municipalité de Sayabec.

Résolution 2013-05-213 **Vacances des employés**

Proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'accepter l'horaire de vacances des employés syndiqués pour l'année 2013 tel que présenté aux membres du conseil municipal.

Résolution 2013-05-214 **Date de début d'emploi – Préposé à l'entretien des parcs**

Proposé par Monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le début d'emploi de monsieur Lionel Ouellet, préposé à l'entretien des parcs, le 13 mai 2013. La date de fin d'emploi sera le 13 septembre 2013

Résolution 2013-05-215 **Date de début d'emploi – Journaliers saisonniers**

Proposé par monsieur Jean-Guy Chouinard, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le début d'emploi de messieurs Bruno Lefrançois et Serge Tremblay, journaliers, le 13 mai 2013. La date de fin d'emploi sera le 11 octobre 2013.

Résolution 2013-05-216 **Prolongation du poste de secrétaire**

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser la prolongation d'emploi de madame Marie-France Soucy au poste de secrétaire, soit du 27 mai au 14 juin 2013.

Résolution 2013-05-217 **Appel d'offres – Pose d'asphalte**

ATTENDU Que la Municipalité a procédé à un appel d'offres sur invitation pour la pose d'asphalte de la rue Pierre-Brochu et la route Pouliot ainsi que les rues de l'Église, Lacroix, de l'École et Lebrun.

Le Groupe Lechasseur de Mont-Joli et Pavage des Monts de Matane ont été invités à faire une offre du 17 avril au 2 mai 2013. Seul le Groupe Lechasseur a déposé un prix et après analyse de la soumission et jugeant celle-ci conforme, il est proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu à l'unanimité par les conseillers municipaux d'accorder le contrat d'asphaltage à Groupe LeChasseur au montant de 52 921.09 \$.

Monsieur Lorenzo Ouellet réintègre la rencontre.

21.1 La MRC de La Matapédia a envoyée une lettre au ministère des Transports afin de demander des modifications à la loi concernant les compétences des municipalités en matière de production et de vente d'énergie à des édifices publics via un réseau de chaleur alimenté à la biomasse forestière.

21.2 Le MRC de La Matapédia avise la municipalité de Sayabec de l'entrée en vigueur du règlement de contrôle intérimaire numéro 2012-14 concernant l'apparence, la forme, la couleur et les matériaux de construction des éoliennes commerciales sur le territoire de la MRC.

21.3 Les membres du Conseil municipal sont invités à prendre part à la consultation du plan général d'aménagement forestier des terres publiques intramunicipales pour les années 2013 et 2014 aux bureau de la MRC de La Matapédia du 22 avril au 8 juin 2013 en prenant rendez-vous au (418) 629-2053 poste 120.

Résolution 2013-05-218 **Calendrier des réunions du Conseil municipal - Corrections**

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec de modifier la date de la réunion du mois de juillet. La nouvelle date sera le 2 juillet 2013. La réunion prévue le 4 novembre sera le 11 novembre 2013. Par la même occasion, il faut prendre note que le 2 octobre 2013 est un mercredi et non un jeudi. Voici donc le nouveau calendrier :

ANNÉE 2013	
MOIS	DATE
JANVIER	14
FÉVRIER	4
MARS	4
AVRIL	8
MAI	6

JUIN	3
JUILLET	2
AOÛT	12
SEPTEMBRE	9
OCTOBRE	2 (mercredi)
NOVEMBRE	11 et Discours de la mairesse le 18
DÉCEMBRE	2 et le 19 Présentation du budget

23.1 et 23.2 Monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, présente aux membres du Conseil municipal l'état de la situation financière de la municipalité de Sayabec.

Résolution 2013-05-219 **Organisme de bassin versant Matapédia-
Restigouche – GéoRallye Terres et Rivières
Durables de la Matapédia**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le paiement d'un montant de 500 \$ à l'OBVMR afin d'aider au financement du projet de GéoRallye Terres et Rivière Durables de la Matapédia et appuyer l'OBVMR à la présentation de ce projet dans le cadre du Pacte rural.

25. Ce point est reporté à la réunion d'ajournement du 13 mai 2013.

26. Ce point est reporté à la réunion d'ajournement du 13 mai 2013.

Résolution 2013-05-220 **Recyc-Québec**

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, à compléter le portail Recyc-Québec pour l'année 2012 et mandater la firme Mallette à procéder à la vérification comptable.

28. Monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, présente aux membres du Conseil municipal, le rapport produit par le Groupe BPR concernant la calibration des compteurs et réduction des consommations dans le cadre du projet d'alimentation en eau potable.

29. Ce point est reporté à la réunion d'ajournement du 13 mai 2013.

Résolution 2013-05-221 **Centre sportif – Annulation des factures de février, mars et avril ainsi que les frais reliés aux coûts d'électricité**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'effectuer l'annulation des factures des mois de février, mars et avril 2013 à madame Doris Alain concernant la location du restaurant du Centre sportif ainsi que les frais reliés aux coûts d'électricité.

-
31. Monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, dépose aux membres du Conseil municipal un plan du Parc au Tournant-de-la-Rivière incluant les aménagements paysagers prévus par madame Marie-Claude Poirier. Madame Marielle Roy, conseillère, présente ce plan.
-

Résolution 2013-05-222 **Fête au Village – Spectacle Les Vikings**

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser une avance de 13 797.00 \$ (12 000 \$ + taxes) au Comité de la Fête au Village afin d'aider ce comité à payer le Groupe Vikings qui présentera son spectacle lors de la Fête au Village. Il est entendu que le Comité de la Fête au Village va rembourser la Municipalité dès qu'il aura les fonds nécessaires.

-
33. Ce point est reporté à la rencontre d'ajournement du 13 mai 2013.
34. Monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier dépose aux membres du Conseil municipal des documents de travail concernant les plans d'action de la politique familiale municipale et de Municipalité amie des aînés.
-

Résolution 2013-05-223 **Achat de bancs pour les parcs**

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec, d'effectuer l'achat de 8 bancs qui seront installés dans les parcs du village. Le coût est de 4 840 \$ plus taxes, pour 8 bancs et madriers en PVC recyclé. Voici la liste des organisations qui ont confirmé leur participation au financement de l'achat des bancs :

Club Lions
Richard Poirier et Frères
Comité de développement socio-économique
Club des 50 ans et plus
Municipalité de Sayabec
Marie-Claude Poirier
Salon de coiffure Tapis Rouge

-
36. Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, dépose aux membres du Conseil municipal un texte qui a paru dans un

publipostage concernant des feux qui débordent l'espace réservé à cette fin au Parc au Tournant-de-la-Rivière.

Monsieur Jocelyn Caron se retire de la rencontre.

37. Un courrier recommandé a été reçu par Joli-Cœur Lacasse, avocats pour une demande de révision du rôle d'évaluation foncière triennal 2013-2015 pour le 152, route Pouliot, matricule 9379 37 4458, cadastre 4 347 945.

Monsieur Jocelyn Caron, conseiller, réintègre la rencontre.

39. Ce point est reporté à la réunion d'ajournement du 13 mai 2013.

Résolution 2013-05-224

Programme d'infrastructures Québec-Municipalités – 5.1 Projets d'infrastructures à vocation municipale ou communautaire

Proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le dépôt du projet de caserne de pompier au programme PIQM volet 5.1 et accepte que la Municipalité participe financièrement selon les critères du programme.

Par la même résolution, les membres du Conseil municipal engagent la Municipalité à prendre en charge le coût d'exploitation engendrés par le projet et autorisent monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, et madame Danielle Marcoux, mairesse, à signer les documents pour et au nom de la Municipalité.

Résolution 2013-05-225

Relance du service de génie de la MRC de La Matapédia pour le débarcadère du Parc Pierre-Brochu

Proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec de mandater le service de génie de la MRC de La Matapédia à procéder à une étude d'amélioration du débarcadère du Parc Pierre-Brochu.

Résolution 2013-05-226 **Ajournement de la rencontre**

Proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec que la séance soit levée à 9 h 50 et qu'elle soit ajournée au 13 mai 2013 à 20 h 00.

Danielle Marcoux,
maire

Francis Ouellet, directeur général et
secrétaire-trésorier